



CTL Marcel TASSIAUX
6 Rue Sganzin
57050 METZ
Tél 06 18 29 08 38
marcel.tassiaux@sfr.fr

Assurances R.C.P. WTW France – Département
Sport Immeuble Quai 33,33/34 Quai De Dion Bouton
CS700016 - 92814 Puteaux Tél 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com
Contrat n°41789295M / :0002

Garantie financière

GROUPAMA Assurance-crédit & caution 132, rue des
Trois Fontanot 92000 Nanterre Tél 33(0) 149313131
Contrat n° 4000716162/0



NOTICE D'INFORMATION PREALABLE **Annexe 12 (Ref immat FR 018055)**

LE CLUB TOURISTIQUE LORRAIN DE METZ vous propose
Son séjour en Bourgogne à Semur en Auxois (village médiéval situé entre le Morvan
et les vignobles réputés de Bourgogne)

du Samedi 20 juin au Samedi 27 juin 2026

La sortie est ouverte aux adhérents de l'association, inscrits à l'activité randonnée pédestre et titulaire de la licence FFRandonnée 2025/2026 avec assurance RC ou plus.

Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée 2025/2026 avec assurance RC

Déplacements : Transports par car de tourisme depuis Metz (AR) et déplacements sur place

PROGRAMME

Les participants sont attendus le samedi 20 juin à 7 heures (HORAIRE A CONFIRMER) sur le parking de la patinoire Saint-Symphorien à Longeville les Metz

Les randonnées sont prévues du dimanche au vendredi encadrées par les animateurs du club, en journée ou demi-journée avec visites

Parmi les visites prévues : le site d'Alésia, l'Abbaye de Fontenay, village et château de Châteauneuf, vignes et caves du Chablis...

Il y aura trois groupes de niveau composé sur place (**le groupe 3 n'est pas le niveau RANDO SANTE**)

HEBERGEMENT

Pension complète (vin inclus dans les repas) et panier-repas pour randonnées

Gîtes privatifs avec chambres individuelles

VVF Semur en Auxois
Hameau d'Allerey 21140 Flée

COUT DU SEJOUR : **740€** par personne sur une base de 45 inscriptions
Supplément de 200€ en single (limité et non garanti)

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur préinscription, le nombre de single étant très limité et non garanti et ils seront attribués par ordre d'inscription.

Ce prix comprend :

Hébergement : en gîtes avec chambres tout confort avec salles de bain et sanitaires privatifs.
Draps & linge de toilette fournis (et ménage de fin de séjour inclus)

Formule en pension complète avec boissons à table du diner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour. Le déjeuner du dernier jour est à emporter.

- Le transport par car au départ de Metz (AR) et déplacements sur place
- Un apéritif de bienvenue
- La pension du diner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour. Les piques niques seront fournis pour les randonnées (**Pensez à Apporter vos Tupperware, couverts et gourdes**)
- Bar, coin lecture, salle de télévision, salle d'animation et de spectacle
- Piscine toutes saisons, spa ou sauna, terrain de tennis
- Parking privé gratuit, wifi dans les parties communes
- Les frais de dossier, la taxe de séjour
- Animation en soirée
- Les visites inscrites au programme

6 jours de randonnées encadrées par les animateurs de notre club.

Visites des sites d'Alésia, Abbaye Fontenay, Cité de Buffon, Châteauneuf, Cave de Chablis

Ne sont pas compris :

- Les pourboires
 - Les dépenses personnelles
 - Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- Formulaire à compléter et à retourner obligatoirement, même si aucune assurance n'est souscrite),
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

PRE-INSCRIPTION

Les préinscriptions sont à adresser :
Mr Yves BOULANGER 15 rue Hélène Boucher
57155 MARLY Tél 06 23 94 25 70

Email yves.boulanger@aol.fr

Cette préinscription sera matérialisée par un chèque de réservation de **200 € (chèque à l'ordre du CTL de Metz)**. Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise le 20 septembre 2025.

En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par le club.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, le club proposera aux préinscrits un bulletin d'inscription.

Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque déposé lors de la préinscription sera alors considéré comme acompte.

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du Bulletin de souscription assurances Groupama – WTW à joindre obligatoirement à votre Bulletin d'inscription, même si aucune assurance n'est souscrite.

Ce bulletin d'inscription conforme aux éléments de la notice d'information préalable, ainsi que le bulletin de souscription d'assurance seront joints au mail de confirmation et téléchargeables sur le site du CTL.

PAIEMENTS

Acompte de **200 €** par personne versé à la préinscription.

Primes d'assurance (facultatives) à payer lors de l'inscription

2^{ème} acompte de **270€** par personne avant **le 15 février 2026**

Solde du séjour de **270€** par personne avant **le 15 avril 2026**

Tous ces règlements doivent être établis par chèque à l'ordre du **CTL de METZ**

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions suivantes.

- retenue de 5% du séjour si l'annulation intervient plus de 60 jours avant le début du séjour
- retenue de 15% du séjour si l'annulation intervient de 59 jours à 30 jours avant le début du séjour
- retenue de 30% du séjour si l'annulation intervient de 29 jours à 15 jours avant le début du séjour
- retenue de 50% du séjour si l'annulation intervient de 14 jours à 8 jours avant le début du séjour

- retenue de 100% du séjour si l'annulation intervient moins de 8 jours avant le début du séjour, ou de non arrivée ou de départ anticipé

FORMALITES

Carte Nationale d'Identité

Carte Vitale

Licence FFR à jour de cotisation